Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 075-267500049-20231221-CA_2023_12_18D-DE

CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

№ 00018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : Signature avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) de Paris d'une Convention attribuant une subvention de 10 000 € pour le financement des projets d'Ateliers de médiation animale et de socio-esthétique pour améliorer la qualité de vie des seniors parisiens en centre d'hébergement

Le Conseil,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R123-39 et suivants.

Vu la délibération N°2023 DSOL 60 du Conseil de Paris du 5 avril 2023.

Vu la délibération N°2023 DSOL 137 du Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 novembre 2023.

Vu la convention annuelle d'objectifs passée entre la Ville de Paris et le CASVP relative au financement des projets d'ateliers de médiation animale et de socio-esthétique.

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, relatif à la signature avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris d'une convention attribuant une subvention de 10 000 € pour le financement des projets d'Ateliers de médiation animale et de socio-esthétique.

Délibère

Article 1

Le Conseil d'Administration du CASVP accepte la subvention de 10 000 € relative au financement des projets d'ateliers de médiation animale et de socio-esthétique.

Article 2

La directrice Générale du CASVP est autorisée à signer la convention passée avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris attribuant une subvention de 10 000 € pour le financement des projets d'ateliers de médiation animale et de socio-esthétique.

Article 3

La recette correspondante sera imputée au compte 748 88 du budget général du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

P/ La Présidente

Léa FILOCHE